**Zeitschrift:** Dissonance

Herausgeber: Association suisse des musiciens

**Band:** - (1999)

**Heft:** 61

Rubrik: Nouvelles

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est venu de l'étranger capitaliste pour retrouver des traces et attend des informations précises – Nelka était couchée autrefois sur ce divan, impotente, soignée affectueusement par sa jeune amie, la future héritière (nécessiteuse).

Ce n'était pas le son lointain de la musique, éteinte depuis longtemps, de sa chère Nelka que l'héritière aurait cherché, connu, voire apprécié autrefois - d'une boîte moisie, elle tire un petit disque noir, dont les sillons défraîchis conservent muets l'exécution, par Nelka, d'une étude de Chopin; c'était une amitié tardive, par-delà les générations, un investissement caritatif dans l'avenir, qui commença à rapporter des devises peu après le décès de sa chère, de sa bonne Nelka. Les parts de la succession que l'héritière a fait passer à l'ouest pour les offrir aux enchères, obéissant à son jugement stratégique, y compris la devise de César divide et impera, ont connu une diffusion foudroyante, laquelle était restée interdite aux compositions de Nelka pendant des décennies et continue d'ailleurs à être freinée par l'esprit conservateur des spéculations de l'héritière. Avec un sens avisé, celle-ci a conservé quelques pièces; peut-être ces reliques lui assureront-elles un second avenir doré. En ce moment, l'héritière veille inquiète sur les papiers-valeurs musicaux présentés à ses yeux, dont la réalisation sonore troublerait gravement l'intimité du dialogue qu'elle poursuit désormais intérieurement avec Nelka.

Mais elle aimerait pourtant faire preuve d'assistance dans les recherches de l'hôte, qu'elle prie avec une détermination polie de renoncer à noter les détails concernant la biographie de Nelka qu'il pourrait découvrir en ouvrant quelque châsse. Il faudra encore parler du prix de quatre copies de photos de l'époque brillante de Nelka, avant la dernière guerre – seul trophée de l'expédition aussi fatigante que décevante de l'hôte –, estime l'héritière en conclusion : elle préférerait naturellement un versement en francs suisses ou en dollars, mais accepterait aussi des monnaies moins fortes, dans sa bonté... Ah, ma bonne, ma chère Nelka! KOLJA LESSING

## Nouvelles

#### Hommage à Paul Sacher



Paul Sacher dans ses fonctions de Président de l'Association Suisse des Musiciens, Sion 1951

Président d'honneur de l'Association suisse des musiciens (ASM), Paul Sacher est décédé le 26 mai 1999 à l'âge de 93 ans.

S'il avait pu recommencer, déclarait-il à 85 ans, il aurait aimé être jardinier. Mais il est devenu un homme riche par son mariage, un chef d'orchestre important grâce à son métier et à son intérêt pour le renouvellement du répertoire, un commanditaire exception-

nel de musique contemporaine grâce à son mécénat, une personnalité de premier plan dans le monde de la musique et de la culture grâce à ses connaissances économiques, notamment comme président de l'Association suisse des musiciens, comme directeur de l'Académie de musique de Bâle, enfin comme président du conseil d'administration de la société chimique Hoffmann-La Roche.

La vie culturelle suisse, celle de Bâle en particulier, est inconcevable sans lui. Il a commencé très tôt et avec beaucoup de courage: gymnasien, puis élève de Felix Weingartner, Paul Sacher dirige déjà des orchestres. A vingt ans, sans la moindre ressource financière, il fonde l'Orchestre de chambre de Bâle, auquel il adjoint un chœur deux ans plus tard. Perspicace, il pressent l'évolution du répertoire et l'épuisement du fonds romantique et romantique tardif; il commence à exhumer systématiquement des œuvres classiques, préclassiques et baroques, puis à les jouer. A l'époque, Haydn, les fils Bach et toute la musique baroque étaient encore un continent inconnu. Pour disposer de conditions meilleures et plus stables de recherche sur la musique ancienne, il fonde en 1933 la *Schola cantorum basiliensis*, institut de formation et de recherche qui fait toujours partie de l'élite mondiale en la matière.

Dans le cas de la *Schola cantorum*, Paul Sacher a eu la grandeur – comme pour presque toutes les institutions suscitées par lui – d'accepter qu'elle évolue indépendamment de lui et de l'y encourager. Il s'y est en effet développé très vite un style d'interprétation de la musique baroque qui différait largement du sien.

Comme interprète et, au début, comme mécène, Paul Sacher était entièrement tributaire de l'esthétique du néo-classicisme français: sa prédilection allait aux tempi stricts, aux rythmes mécaniques, à la simplicité de la mélodie et à la facilité de l'harmonie, légèrement inspirées du jazz. C'est de là qu'il remontait vers la musique ancienne, comme d'autres néo-classiques, Stravinski ou Nadia Boulanger.

A cette époque-là, le cercle de Schoenberg et son *rubato* expressionniste n'intéressaient pas Sacher. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale, et même assez tard, qu'il accéda à la musique dodécaphonique et sérielle. En tant que directeur de l'Académie de musique de Bâle, il engagea alors les principaux représentants de l'école sérielle, Pierre Boulez et Karlheinz Stockhausen, comme professeurs de composition.

Le mariage de Paul Sacher avec la sculptrice et architecte futuriste Maja Hoffmann-Stehlin lui permit d'exercer un mécénat culturel de grande envergure. Maja Hoffmann était la veuve de Fritz Hoffmann, héritier de la société pharmaceutique du même nom. Des commandes furent passées successivement à tous les grands compositeurs, on acheta des œuvres de Picasso, Braque, Arp, Tinguely et de beaucoup d'autres, on organisa une exposition après l'autre, construisit des musées, dont le dernier en date, le Musée Tinguely de Bâle. Tous les artistes et musiciens importants des mouvements contemporains fréquentèrent la villa futuriste du Schönenberg, près de Bâle; Willy Burkhard, Bohuslav Martinu, Béla Bartók et Arthur Honegger disposèrent d'une maison où travailler pendant des mois.

Sacher entretenait deux orchestres de chambre, l'un à Bâle, l'autre à Zurich. Il programmait systématiquement la musique contemporaine et forma un public qui a continué longtemps à remplir les salles où se joue la musique moderne, du moins à Bâle.

En 1984, il s'attaqua au dernier et plus grand projet de sa vie: transformer la fondation Paul-Sacher en un institut de recherche de haut niveau sur la musique contemporaine. Le coup d'envoi fut l'achat de la succession Stravinski, suivi de celles d'Anton Webern, Bruno Maderna, Witold Lutoslawski et d'innombrables autres.

Avec des compositeurs comme Luciano Berio, Pierre Boulez, Klaus Huber, Helmut Lachenmann et d'autres, Paul Sacher convint de leur vivant l'achat de certaines collections. Les fonds de la fondation Paul-Sacher sont présentés au public lors de grandes expositions thématiques. Des chercheurs du monde entier y séjournent régulièrement et étudient le matériel archivé selon les méthodes les plus modernes.

Paul Sacher a beaucoup fait pour l'Association suisse des musiciens. Membre de son comité pendant vingt-trois ans, dont dix de présidence, il en a déterminé le programme et les activités. Elu au comité en 1931, il en était le membre le plus jeune. Il participa de façon décisive à la conception puis à la réalisation de la première grande rétrospective de la musique suisse à l'Exposition nationale de 1939. En 1946, il reprit la présidence des mains de Frank Martin. C'est lui qui fit entrer l'ASM à la Société internationale de musique contemporaine (SIMC) et imposa ainsi les tendances progressistes de la musique contemporaine. En 1950, Sacher organisa les festivités du cinquantenaire de l'ASM, accompagnées d'un ouvrage fondamental sur l'histoire et le rôle de la musique suisse. Après avoir quitté la présidence, en 1955, Paul Sacher continua à intervenir en faveur de l'ASM comme président d'honneur. Il ne comprenait donc pas ce titre comme purement honorifique, mais se tenait à disposition comme conseiller lorsque l'ASM était en difficulté.

Malgré ses intérêts de plus en plus internationaux, la musique suisse restait une préoccupation essentielle de Paul Sacher. La preuve en est la grande exposition sur la musique suisse du XX° siècle qu'il a lancée comme président de sa fondation et qui sera montée pour le centenaire de l'ASM à Saint-Moritz.

Paul Sacher aura atteint un âge canonique. Il est mort peu après son 93° anniversaire. Il a conduit ses affaires jusqu'au dernier souffle et n'a cessé d'intervenir dans la politique musicale. Il avait encore de grands projets. Tout paradoxal que cela puisse paraître, Paul Sacher a été arraché à la vie dans la fleur de l'âge.

La 100° assemblée générale de l'Association suisse des musiciens à Baden a décidé d'inscrire Paul Sacher au tableau d'honneur des membres décédés. Nous perdons en lui un ami et collègue de premier rang.

Pour l'Association suisse des musiciens : Roman Brotbeck, président

#### Rectification

Dans l'entretien avec Helmut Lachenmann (*Dissonance* n° 60, p. 14 ss.), la suppression de quatre mots a dénaturé la première réponse du compositeur. En voici donc le libellé exact :

«Les problèmes et les dangers, l'envers inhumain (et l'avers philistin) qui caractérisent le capitalisme – quel qu'en soit le masque assagi – n'ont été ni éliminés ni même invalidés par la découverte et la mise à ban *du communisme comme système de domination*, ou par celle de ses formes actuelles.»

### Nadir Vassena lauréat de la Fondation Delz

La Fondation Christoph Delz, à Bâle, a décerné sa bourse de travail 1999 au compositeur tessinois Nadir Vassena (Balerna). C'est la seconde fois que le jury, composé d'Eric Gaudibert, Johannes Schöllhorn et Roland Moser, attribue cette bourse de 30'000 francs. Dix candidatures avaient été déposées. Nadir Vassena a étudié la composition à Milan, chez Bruno Zanoloni et Alessandro Solbiati. Il enseigne actuellement la théorie musicale au Conservatoire de la Suisse italienne, à Lugano. Vassena compte utiliser sa bourse pour réaliser le projet *Quasi un'opera*, mélange de musique, de théâtre et de danse. La bourse de la Fondation Delz sera décernée désormais tous les trois ans à un ou une compositeur suisse de moins de 35 ans.

# Nomination du directeur de la future Haute école bernoise de musique et d'art dramatique

Roman Brotbeck, président de l'ASM, a été nommé directeur de la Haute école bernoise de musique et d'art dramatique, qui regroupe le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Berne, le Conservatoire de musique de Bienne et la Swiss Jazz School Bern. Il entre en fonction à fin octobre 1999.

#### Lauréats du Concours Migros de musique de chambre 1999

Trois prix ont été décernés cette année dans le cadre du Concours de musique de chambre lancé par le Pour-cent culturel Migros, auquel participaient quinze ensembles d'une moyenne d'âge inférieure à 30 ans. Composé d'Arthur Godel, Emilie Haudenschild, Eduard Brunner, Jörg Ewald Dähler et René Karlen, le jury n'a pas attribué de premier prix. Le deuxième prix va au quatuor à cordes *Amar*; Anna E. Brunner (vn), Lorenz Gamma (vn), Hannes Bärtschi (alto) et Maja Weber (vc) reçoivent donc chacun deux mille francs. Le troisième prix *ex aequo* récompense les trios *O'Henry* (Claudia Gerauer, Martina Joos, Barbara Nägele, flûtes à bec) et *Vocalise* (Gabriella Richardson, piano, Girolamo Bottiglieri, vn, Francesco Bartoletti, vc), chacun des interprètes touchant mille francs. Les prix donnent droit à des concerts en Suisse et à l'étranger.

#### Commandes de composition de Pro Helvetia pour 1999

Voici la liste des compositeurs, compositrices et ensembles auxquels la fondation Pro Helvetia passe une commande cette année : Franco Ambrosetti, Association bernoise des organistes, Jean Bart, Cyrille Bugnon, Juan Manuel Chávez, Sylvie Courvoisier, Corin Cruschellas, Xavier Dayer, Martin Derungs, Christy Doran, Ensemble Rayé, Walter Feldmann, Beat Furrer, Oliviero Giovannoni, Matthias Heep, Mischa Käser, Stephan Kurmann, Hans Ulrich Lehmann, Maurice Magnoni, Laurent Mettraux, Christoph Neidhöfer, Bernischer Organistenverband, Marco Repetto, Madeleine Ruggli, Martin Sigrist, Bettina Skrzypczak, Mathias Steinauer, Stereophonic Space Sound Unlimited, Co Streiff, Nadir Vassena, Velma, Manfred Werder, Hans Wüthrich, Gérald Zbinden.